



KOINA CONSULTING GROUP

Version Française – Frais & Conditions KOINA CONSULTING GROUP

POLITIQUE DE SERVICES & TARIFS - KOINA CONSULTING GROUP

Afin d'assurer un service transparent, complet et conforme aux attentes de nos candidats, KOINA CONSULTING GROUP applique la politique suivante :

1. Frais d'ouverture et d'enregistrement de dossier

- **Un paiement de 250 € est requis pour toute ouverture de dossier.**
- Ce montant couvre :
 - La création et l'enregistrement du dossier candidat dans notre base sécurisée.
 - L'accès initial à nos services d'assistance et d'orientation.
- **Sans paiement de ces frais, aucune procédure ne sera initiée.**

2. Frais d'admission universitaire (frais externes)

- La majorité des universités italiennes exigent des frais d'application.
- Ces frais sont entièrement à la charge du candidat.
- KOINA CONSULTING GROUP ne les règle que si :
 - le candidat effectue un virement préalable du montant requis ;
 - et nous mandate officiellement pour procéder au paiement en son nom.
- **Sans paiement, l'université ne traitera pas la demande.**

3. Frais pour demandes d'admission multiples

- Une (1) demande d'admission est incluse dans nos services.
- Chaque demande supplémentaire effectuée par nos soins est facturée 20 €.
- Si le candidat gère lui-même les demandes supplémentaires, aucun frais n'est facturé.

 **En cas de dossier incomplet ou rejeté pour non-conformité, notre responsabilité ne saurait être engagée.**

4. Assistance au processus d'admission et visa

- Nous offrons :
 - Un accompagnement complet jusqu'à l'obtention du visa.
 - Des conseils personnalisés pour maximiser les chances de succès.



⚠ Les décisions d'admission et de visa dépendent exclusivement des autorités compétentes. Nous ne garantissons pas l'obtention de l'admission ou du visa.

5. Mentions supplémentaires

- Tous les paiements sont non remboursables, sauf en cas d'erreur administrative avérée imputable à KOINA CONSULTING GROUP.

⚠ NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE METTRE À JOUR CETTE POLITIQUE SANS PRÉAVIS, TOUT EN RESPECTANT LES CONTRATS EN COURS.

6. Frais de Pré-inscription Universitaire (Obligatoire)

- Une fois l'admission confirmée, le candidat doit s'acquitter de 350 €.
- Sans paiement de ce montant :
 - KOINA CONSULTING GROUP n'initiera pas la procédure de pré-inscription universitaire.
 - Or, la pré-inscription est indispensable pour effectuer toute demande de visa.
- Ce paiement est donc obligatoire et nécessaire pour la suite de la procédure.

7. Assistance aux Bourses (MAECI & Régionale)

- Nous offrons une assistance complète pour :
 - la bourse MAECI (9 000 € par an, avec assurance maladie, exonération des frais de visa et de déclaration de valeur) ;
 - les bourses régionales (8 450 € par an, logement gratuit et repas journaliers inclus).
- Conditions :
 - Pour la bourse MAECI, l'obtention dépend d'un entretien sélectif avec le Ministère italien des Affaires Étrangères.
 - Pour la bourse régionale, le candidat doit fournir tous les documents demandés. Si la documentation est complète, la bourse est obtenue à 100 %.

⚠ Si la documentation fournie est incomplète ou erronée, et que la demande est rejetée, nous déclinons toute responsabilité.

- Avec l'une de ces bourses, le candidat bénéficie de tous les moyens nécessaires pour vivre et étudier sans aide extérieure.

8. Déclaration de Valeur (DoV)

- Tous les candidats admis doivent obtenir une Déclaration de Valeur (DoV), document d'équivalence de diplôme exigé pour l'inscription universitaire.



-
- Les frais de DoV sont à la charge du candidat, sauf pour ceux bénéficiant de la bourse MAECI, qui sont exemptés.

9. Coût Global & Limites de Prestation

- **Le coût global de la procédure est fixé à 850 €, incluant :**
 - demande d'admission,
 - demande de bourse,
 - assistance et informations nécessaires pour la demande de visa.
- **Nous ne réalisons pas à la place du candidat :**
 - la demande de DoV,
 - la demande de visa,
 - ni les démarches de légalisation.
- Nous fournissons un accompagnement précis ; le candidat doit suivre nos directives pour réussir.

10. Assistance Post-Arrivée (Italie)

- Pendant 3 mois après l'arrivée, nous offrons :
 - des conseils pour comprendre le pays,
 - un accompagnement pour les démarches liées au permis de séjour et aux documents administratifs.
- Après 3 mois, un document officiel attestera que le candidat n'est plus sous assistance KOINA CONSULTING GROUP et qu'il doit gérer ses démarches de manière autonome.
- Grâce à la bourse, il disposera de toutes les ressources nécessaires pour vivre en Italie.